



Communiqué de la commission

Compétitions jeunes.

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle !

En effet, un nombre important de matchs jeunes n'a pas pu être joué, en grande partie à cause des conditions météorologiques.

Dix sept rencontres sont programmées le week-end prochain. Nous invitons les responsables des clubs recevant à faire savoir très rapidement si leurs installations permettent de faire que les rencontres aient lieu. Une inversion de match, voir même un terrain de repli pourrait être trouvé si vous nous avertissez assez rapidement. N'attendons pas le vendredi midi, pour sortir les arrêtés municipaux.

Nous comptons sur vous, pour que ce retard soit résorbé avant la fin de « la trêve ».

BRASSAGE U15 :

- US GUISE / AFC HOLNON FAYET
- ENTENTE AMIGNY ROUY SINCENY / US BELLEU
- BCV FC / ASA PRESLES

CHALLENGE DEPARTEMENTAL U16/U17 :

- BUCY LA CONCORDE / ASA PRESLES

U18 D1 :

- SAS MOY DE L' AISNE / US DES VALLEES
- GAUCHY GSQ FC / US VERVINS

U18 D2 :

- CROUY CUFFIES / US GUIGNICOURT
- AV. BUCY SEPTMONTS / AS BEAUREVOIR
- ENTENTE BARENTON CREPY / US ANIZY PINON



- US LA FERRE / CS VILLENEUVE

U17 D1 :

- FC COURMELLES / FC CHATEAU ETAMPES

U17 D2 A :

- ENTENTE MOY ESSIGNY / ENTENTE FRIERES OGNES
- ENTENTE CRECOIS MARLE SAINS / ENTENTE SISSONNE MONTCORNET

U17 D2 B :

- USA FC / US CHAUNY 2

U16 D2 :

- ENTENTE VILLERS VIERZY / US VERVINS
- FC THIERACHE CENTRE / FC TERGNIER
- ENTENTE ORIGNY RIBEMONT / FC LESDINS.

Le président de la commission compétitions jeunes.

Didier DELATTRE.

